|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| *Royaume du Maroc*  *Ministère des Affaires Etrangères*  *et de la Coopération* |  |  | |  | |
| *Direction des Affaires Africaines* |  |  |  | |

Rabat, le 24 juin 2013

Note

A

Monsieur le Ministre

**J’ai l’honneur de porter à votre connaissance que l’Ambassadeur de Sa Majesté le Roi au Cameroun a fait part du grand impact que pourrait avoir sur les relations entre les deux pays, l’envoi d’un Emissaire de Sa Majesté le Roi auprès du Président de la République, Monsieur Paul BIYA.**

**Il y a lieu de noter que l’Ambassadeur du Cameroun à Rabat m’a fait part, explicitement, du grand intérêt de ses hautes autorités à accueillir un Emissaire Royal.**

**Par ailleurs, plusieurs Ambassadeurs africains accrédités au Maroc et dont les pays constituent le noyau dur des amis du Maroc, soulignent également l’importance et le caractère déterminant que pourrait avoir l’envoi d’Emissaires de Sa Majesté le Roi auprès de leur Chefs d’Etat respectifs.**

**Une telle démarche, selon ces mêmes interlocuteurs, favorisera non seulement la consolidation de la position de leurs pays en faveur du Maroc, mais également, l’implication directe de leurs Chefs d’Etat dans la mise en œuvre de l’offensive que le Maroc entend engager pour contrer les manœuvres de ses adversaires au sein de l’Union Africaine. Ces manœuvres qui prennent chaque jour plus d’ampleur, comme l’attestent les reports successifs, à la demande de la Commission de l’Union Africaine, des réunions préparatoires des partenariats auxquels l’UA est partie prenante et la pseudo « RASD » n’est pas admise.**

**Aussi, je suggère l’envoi, dans une première étape, d’Emissaires auprès des Chefs d’Etat du Burkina-Faso, du Benin, de la Guinée, du Cameroun, du Niger et du Tchad.**

****L’Ambassadeur, Directeur des Affaires Africaines****

****Moha Ouali TAGMA****